CCI VAUCLUSE

FOCUS

sur le Covid-19 : Les entreprises du Vaucluse face à la crise

Juin 2020

Mi-mars 2020, la crise sanitaire a généré une situation sans précédent à l'échelle nationale. Le confinement de la population, le ralentissement de l'activité sont lourds de conséquences pour l'économie. Afin de mesurer les impacts de la crise sanitaire en temps réel, et d'accompagner au mieux les entreprises, la CCI de Vaucluse a, dès le mois de mars :

- **Réactivité sa cellule d'appui ;**
- **Mis en place une enquête permanente auprès de ses ressortissants.**

Le présent FOCUS présente un état des lieux de l'impact économique de la crise Covid-19 auprès des ressortissants de la CCI de Vaucluse.

L'évolution de la crise Covid-19 auprès des entreprises du Vaucluse

Confinement

62% des entreprises se sont déclarées ouvertes pendant le confinement.

Développement du télétravail

Evolution des modes de consommation

Post confinement

55% des entreprises ont repris partiellement leur activité- contre 45% à temps complet.

Nouvelles mesures mises en place dans les entreprises

Reprise timide de l'activité

Les prochains mois

79% des entreprises se déclarent dans l'incapacité de projeter leur activité sur le mois à venir.

Attente d'aides financières

Inquiétude sur la pérennité des activités et des emplois

Plus de 1700 entreprises ont été accompagnées par la cellule d'appui de la CCI de Vaucluse et 2800 ont répondu à l'enquête permanente. Tous les types d'entreprises sans exception de taille, de localisation ou de secteur d'activité sont concernés par cette crise.

Les entreprises du Vaucluse durant le confinement

Difficultés rencontrées

La crise sanitaire a impacté la quasi-totalité des entreprises (99% des répondants). Les difficultés rencontrées étaient multiples comme le montre le graphique ci-contre. Les fermetures de sites / interdictions de recevoir du public, le ralentissement de l'activité, baisse des commandes sont les plus fréquemment cités.

Les principaux problèmes rencontrés par les entreprises dans leur activité ont été les suivants :

- **Télétravail impraticable (44%) ;**
- **Difficultés d'approvisionnement (29%) ;**
- **Activité à l'arrêt d'un fournisseur (22%) ;**
- **Absence de salarié (18%) ;**
- **Transport (16%).**

Difficultés rencontrées

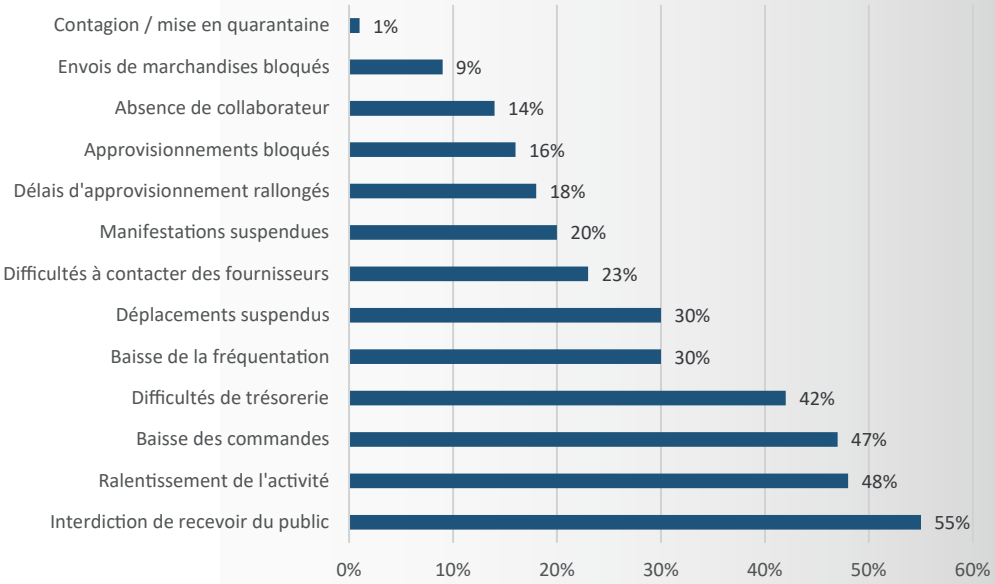

Enquête CCIV 2020

En matière économique, 98,4% des entreprises ont déclaré que le coronavirus a eu un impact sur leur chiffre d'affaires. Pour 93% cela s'est traduit par une baisse. De même, de nombreuses entreprises (76% des répondants aux enquêtes) nous ont fait part pendant le confinement des difficultés qu'elles pensaient avoir pour honorer leurs charges. Les difficultés évoquées ont porté par odre croissant sur :

- **Les cotisations sociales et fiscales (61%) ;**
- **Les loyers (52%) ;**
- **Les fournisseurs (45%) ;**
- **Les crédits (39%) ;**
- **Les salaires (36%).**

Poids des entreprises dont la crise a eu un impact sur leur chiffre d'affaires par activité

Activité	%
Café/hébergement/Restauration	100%
Commerce alimentaire	98%
Commerce non alimentaire	97%
Industrie	93%
Industrie Agro-alimentaire	100%
Services aux entreprises	99%
Services aux particuliers	100%
Transport-Logistique	100%
Viti/viniculture	94%

Enquête CCIV 2020

Services mis en place

Afin de limiter les impacts sur leurs activités, lorsque cela était techniquement et économiquement possible, les entreprises ont mis en place des solutions et/ou services leur permettant de maintenir leur fonctionnement.

62,2% des entreprises ont déclaré être restées ouvertes durant la période de confinement. Plus de la moitié ont mis en place des services spécifiques à destination de leurs clients (particuliers ou professionnels). A commencer par des services de livraison à domicile (40%), des drives (30%), des «click & collect» (9%), des services de livraison en point relais (3%).

Offres mises en place par les entreprises commerciales

Livraison à domicile : 40 %

Drive : 30%

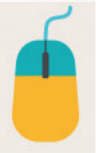

Click and collect : 9%

Livraison en point relais : 3%

Enquête CCIV 2020

Les entreprises du Vaucluse à l'heure de la reprise

Après 57 jours de fermeture administrative, les entreprises ont pu recommencer leur activité le 11 mai, à l'exception des restaurants, cafés et bars, qui ont attendu jusqu'au 2 juin.

46,9% des entreprises interrogées ont déclaré avoir repris leur activité le 11 mai. 22,7% ne l'avaient pas arrêtée. 54,6% des entreprises qui ont redémarré leur activité le 11 mai, ne l'ont redémarrée que partiellement.

Mesures mises en place

La plupart des entreprises ont mis en place des mesures spécifiques lors de leur reprise. Les plus fréquemment mobilisées sont les suivantes :

- **Mise à disposition de matériel (masques, gel hydro-alcoolique, ...) pour leurs visiteurs (fournisseurs, clients, ...) : 65,4% ;**
- **Mise à disposition du matériel pour leurs person nels (masques, gel hydro-alcoolique) : 62% ;**
- **Sécurisation des locaux : 58,3% ;**
- **Réaménagement des locaux : 33,1%.**

Difficultés rencontrées

L'heure de la reprise a aussi été pour les entreprises synonyme de nouvelles problématiques.

46,7% ont par exemple indiqué avoir rencontré des difficultés à trouver le matériel (masques, écrans en plexiglas, sur-blouses, charlottes, gel, ...) leur permettant de faciliter leur reprise.

Parmi les entreprises ayant des salariés, tous les salariés n'ont pas repris le 11 mai. La reprise s'est faite (et se poursuit) progressivement. La plupart des entreprises ont estimé que l'état d'esprit de leurs salariés était positif mais marqué par des inquiétudes tant sur le plan économique (survie de leur entreprise, pérennité de leur poste dans le contexte économique actuel) que sanitaire.

La reprise des activités est jugée timide par 76,4% des entreprises. Les carnets de commandes, ou la fréquentation peinent à retrouver leur niveau habituel.

1 mois et demi après la sortie du confinement, les esprits sont plus apaisés sur les mesures sanitaires. Les inquiétudes demeurent sur les aspects économiques : pérennité des activités, pérennité des emplois, durée du protocole sanitaire, craintes sur la survenue d'une seconde vague de l'épidémie à la rentrée de septembre, attentes et espérance forte quant à l'arrivée des touristes français et européens.

Reprise de l'activité

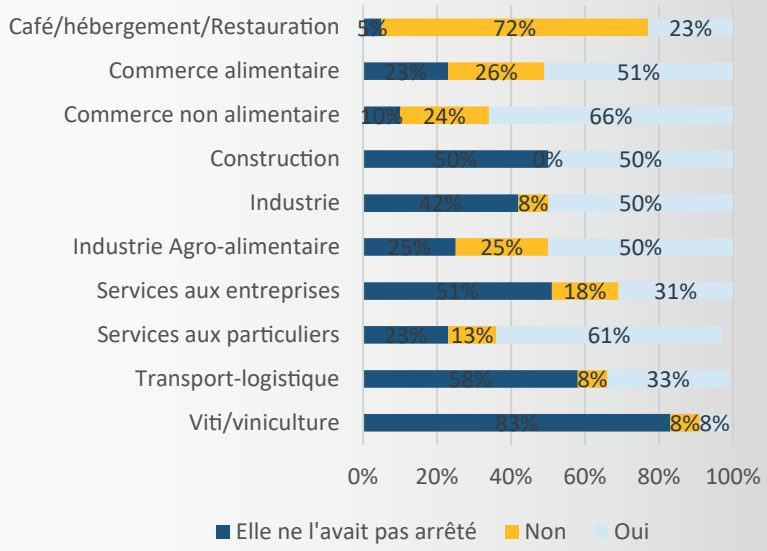

Enquête CCIV 2020

Mesures mises en oeuvre par les entreprises dans le cadre de la reprise

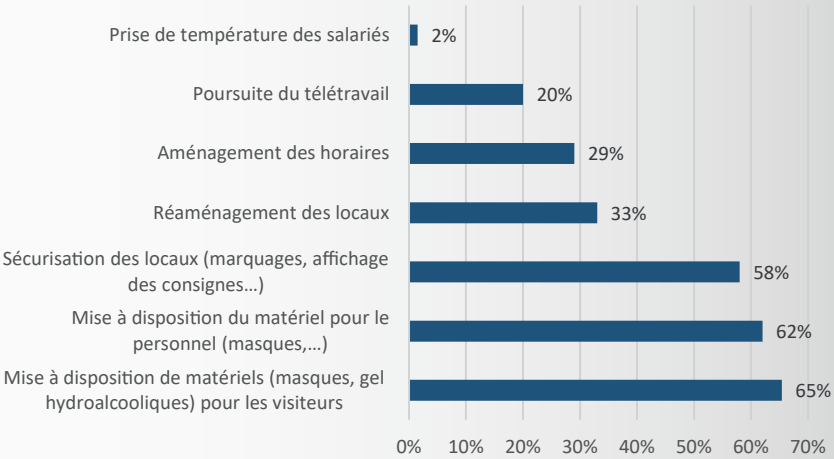

Enquête CCIV 2020

Estimation de la reprise de l'activité

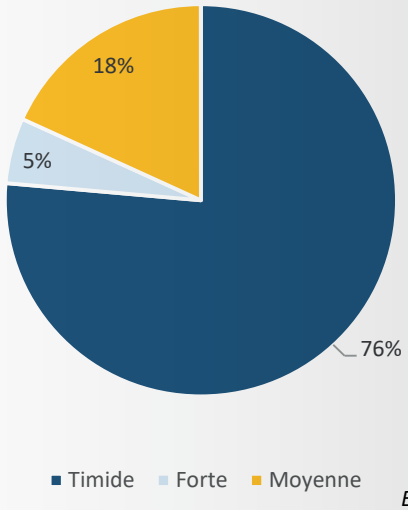

Enquête CCIV 2020

Demandes d'aides

Parmi les entreprises accompagnées, 83,6% des entreprises répondantes ont déclaré connaître les aides proposées par le gouvernement et les collectivités locales. 77,6% ont effectué des démarches en vue de leur obtention.

Les besoins des entreprises ont porté en premier lieu sur une aide financière (74%). Viennent ensuite : les aides relationnelles (11%), organisationnelles (10%) et matérielles (10%). Puis d'autres aides (11%).

De maniège globale, les entrepreneurs ont manqué de lisibilité sur les mesures auxquelles ils pouvaient prétendre. Au delà des questions spécifiques relatives à telle ou telle mesure, ils ont souvent été en demande d'une connaissance de l'ensemble des aides auxquelles ils pouvaient prétendre au regard de leur statut et/ou de la nature de leur activité. La cellule d'appui aux entreprises de la CCI de Vaucluse a accompagné les entrepreneurs du territoire. Au delà des questions diverses liées aux équipements de protections ou modalités de réouverture,... les accompagnements ont porté en majorité sur : le fonds de solidarité (26%), le fonds d'aide exceptionnel de la Région Sud (20%) et sur le dispositif de soutien de Bpifrance pour garantir des lignes de trésorerie bancaire (11%).

En Vaucluse, au 16 juin, 19 120 entreprises ont reçu une aide du fonds de solidarité pour un total de 54 511 873 €, soit une aide moyenne de 2 881 € par entreprise. Parmi ces entreprises, 21% relèvent du secteur du commerce.

Selon les données transmises par la Direccte PACA, au 15 juin 13 153 entreprises en Vaucluse avaient réalisé une demande d'activité partielle. 2 640 entreprises ont demandé un report de charges, 31 355 un report de paiement à l'URSSAF et 6 129 entreprises ont pu bénéficier du prêt garanti par l'Etat.

Les mesures sollicitées par les entreprises du Vaucluse

Type de mesures	Nb entreprises
Activité partielle (nb de demandes)	13 153
Report de charges (nb de demandes)	2 640
Fonds de solidarité volets 1 et 2 (nb de paiements)	19 120
Fonds de solidarité volet 2 (nb de dossiers déposés)	293
Nb de demandes de reports de paiements (URSSAF)	31 355
BPI (nb d'entreprises bénéficiaires du prêt garanti par l'Etat)	6 129

Direccte PACA, juin 2020

Méthodologie

Diffusion de 2 enquêtes auprès des ressortissants de la CCI de Vaucluse.

Près de 2 800 réponses cumulées.

Exploitations statistiques des données et mise en perspective des résultats.

CCI VAUCLUSE

Service Prospective Territoriale

Contact : Clotilde OCTAU
coctau@vaucluse.cci.fr

Tous droits réservés